



Communiqué de presse

L'AFDEL appelle le gouvernement à mettre le numérique au cœur de la Relance

Paris, le 04 février 2009 – L'Association Française des Editeurs de Logiciels a noté avec satisfaction la volonté du gouvernement de relier le Plan numérique 2012 au plan de relance mais les mesures « numériques » qui pourraient donner de l'oxygène aux entreprises françaises restent absentes. A l'instar de la nouvelle administration américaine, nous devrions mettre l'économie numérique au cœur de la relance pour accélérer la sortie de crise et préparer l'avenir.

L'Association Française des Editeurs de Logiciels a noté avec satisfaction la volonté du gouvernement de relier le Plan numérique 2012 au plan de relance exprimé à l'occasion de la réunion interministérielle du 13 janvier, un souhait également exprimé par la nouvelle secrétaire d'Etat en charge du développement de l'Economie numérique Nathalie Kosciuscko-Morizet. L'AFDEL se réjouit également de ce que le Plan de relance décrit lundi par le Premier ministre François Fillon comporte des mesures en faveur du développement des infrastructures numériques (haut débit, écoles). Elle regrette en revanche que **les difficultés que connaissent les entreprises françaises n'aient pas été envisagées à l'aune des contributions possibles du numérique à leur développement.**

Source d'économies et de gains de productivité, acteur majeur du développement durable, le numérique, et le logiciel en particulier, est un véritable remède anticrise.

Un enjeu parfaitement saisi par la nouvelle administration américaine qui souhaite donc mettre l'IT au cœur de son *new deal* : haut débit généralisé, ordinateurs dans les écoles, données médicales informatisées, Green IT ... Autant de sujets que la France a également identifiés dans le cadre du Plan numérique 2012 présenté par le secrétaire d'Etat Eric Besson, dont il faut saluer à la fois l'initiative et les conclusions, mais qui ne semblent pas figurer au rang des priorités de la relance !

Or notre pays accuse un retard conséquent, il n'occupe que le 21^e rang mondial de l'adoption des Tics¹. Une réalité qui se paye en points de PIB car l'économie numérique croît deux fois plus que le reste de l'économie et que les nouvelles technologies sont aujourd'hui le principal levier de productivité des économies traditionnelles. En France, ce levier fonctionne au ralenti ! L'investissement dans les TICs y est globalement deux fois moindre qu'aux Etats-Unis.

C'est de ce constat qu'était parti le Plan numérique 2012. Pour autant, nous avons souligné sa focalisation sur les problématiques d'infrastructures, où la France, traditionnellement performante, tire

en réalité plutôt son épingle du jeu. Non, ce qui place la France dans le peloton de queue des nations industrialisées en matière d'adoption des TICs est ailleurs : accès au financement (30^e), collaboration Université-Industrie (30^e), dépenses d'éducation (34^e), priorité gouvernementale (43^e), contraintes réglementaires (111^e)...

Nos universités ne sont en effet pas prêtes à accueillir les *digital natives* concluait également le Rapport sur l'Université numérique remis l'an dernier par Henri Isaac à la ministre de l'Education Valérie Pécresse. Selon le ministère de l'Economie et de Finances (Sessi), nos entreprises entrent également avec retard dans l'ère numérique : la France se place en dessous de la moyenne européenne en matière d'usage de l'informatique par leurs salariés. Même constat pour la part des salariés utilisant au moins une fois par semaine Internet qui n'atteint que 38% en France (41% en Europe) ou pour la proportion des entreprises dotées d'un site internet !

Les entreprises françaises ont besoin d'air ? Le numérique peut leur en donner : e-business, dématérialisation, production collaborative, e-learning, mobilité...Autant de solutions qui sont des leviers d'économies et de développement pour nos entreprises.

Education, formation, recherche, e-administration, e-santé, développement durable constituent d'autres leviers de croissance pour l'avenir que l'Etat serait bien inspiré d'actionner. Le plan numérique 2012 doit désormais se lire à la lumière de la crise et se traduire par des mesures appuyées sur des financements spécifiques, à l'instar du Plan High Tech de nos voisins allemands qui prévoit 15 Mds€ d'investissement. L'AFDEL souhaite vivement que la nouvelle secrétaire d'Etat en charge du développement de l'économie numérique, Nathalie Kosciusko-Morizet disposera de moyens en rapport avec ces enjeux...

A propos de l'AFDEL

www.afdel.fr

Créée en octobre 2005, l'Association Française des Editeurs de Logiciels, AFDEL, a pour vocation de rassembler les éditeurs autour d'un esprit de communauté et d'être le porte-parole de l'industrie du logiciel en France. L'AFDEL compte aujourd'hui près de 160 membres (CA global : 2,5 Mds€) dans toute la France : grands groupes de dimension internationale dont les premiers français, PME et Start up (<http://www.afdel.fr/membres-afdel.html>). L'association est le partenaire français de l'ESA (European Software Association).

Contacts presse : Fabrice Larrue, AFDEL - email : f.larrue@afdel.fr - Tél : 06 82 07 65 83

AFDEL, 11-17 rue de l'Amiral Hamelin 75016 PARIS. Tél : 01 49 53 05 89 - Fax : 01 45 62 01 12 – email : info@afdel.fr

ⁱ GTR 2008, *Word Economic Forum*